

PLAN DE RELANCE : La Coopération Agricole appelle à investir pour la souveraineté alimentaire et la transition agroécologique au-delà de 2022

Le plan de relance présenté par le gouvernement Castex répond en grande partie à l'impératif de sortie de crise pour les filières agricoles et agroalimentaires depuis la pandémie de Covid-19. La Coopération Agricole salue les orientations et les actions identifiées en matière de souveraineté alimentaire et de transition agroécologique, dont la perspective dépasse pourtant l'horizon 2022 fixé par le plan de relance.

En juin 2020, la Coopération Agricole avait présenté une plateforme de 30 Mesures d'avenir pour restaurer la souveraineté alimentaire et accélérer la transition agroécologique de la France et de l'Union européenne. Plusieurs propositions se retrouvent dans le plan de relance du gouvernement Castex, parmi lesquelles l'ensemble du volet « Transition agricole », la baisse des impôts de production pour la compétitivité de nos entreprises, l'abondement à la formation aux métiers stratégiques, l'axe « Relocalisation des approvisionnements stratégiques », le soutien aux filières industrielles à l'export, le renforcement des fonds propres et quasi-fonds propres pour les TPE-PME et ETI, la mobilisation du plan d'investissements d'avenir (PIA) dans la R&D sur la transition écologique et la biodiversité.

Nous avons besoin d'un plan de sortie de crise ; celui-ci y répond en grande partie.

Mais il faudra aussi préparer « l'après-crise » au regard des transformations attendues pour le monde agricole et agroalimentaire. *« La France pourrait connaître la fin de son excédent commercial agricole dès 2023. L'horizon des transitions de notre modèle agricole et agroalimentaire de la fourche à la fourchette va bien au-delà de 2022 et il se joue à l'échelle des territoires, de la France et de l'Union européenne. Les agriculteurs et leurs coopératives sont déjà en première ligne de ces transformations »,* précise Dominique Chargé, Président de La Coopération Agricole. Au moment où Emmanuel Macron restaure le Haut-Commissariat au Plan qui avait présidé à la reconstruction économique de la France, il importe d'adopter cette même profondeur de champ pour la transition vers un modèle de « souveraineté alimentaire agroécologique ».

La Coopération Agricole appelle le gouvernement Castex à intégrer aux dispositions législatives du plan de relance l'instauration d'un Fonds pour la Transition agroécologique destiné à pérenniser des investissements stratégiques sur l'appareil productif de l'agroalimentaire, sur des programmes structurels de R&D sur les pratiques agronomiques et la résilience des milieux, sur le financement des transitions agroécologiques.

De même, La Coopération Agricole souhaite que les actions consacrées à la recherche scientifique et technologique dans le plan de relance soient précisément fléchées sur des programmes de robotisation et d'innovation génétique, et sur l'adaptation des filières et solutions aux changements climatiques.



Contacts presse

Mélodie Deneuve
06 89 75 30 04
melodie.deneuve@lacoopagri.coop

Hortense Grégoire :
hortense.gregoire@pressario.fr

Gypsie Bloch :
gypsie@pressario.fr

La Coopération Agricole en bref

Président : Dominique Chargé
Directrice Générale : Florence Pradier

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française

La Coopération Agricole en chiffres

2 300 entreprises (coopératives, sica) + 12 260 CUMA	85,4 coopératives unions et d'affaires de commercialisation)	Plus de 190 000 salariés (filiales incluses)
¾ des agriculteurs adhèrent à au moins 1 coopérative	40 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français	93 % des entreprises coopéra-tives sont des PME ou TPE

